



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS



TEAMS 2022

Le dimanche 20 février 2021
Salle Bernard GUY
Pont-à-Mousson

Modalité du concours

Arc Classique

	Qualification	Duel
Poussin	Blason de 80	Trispot de 60
Benjamin-Minime	Trispot de 60	Trispot de 60
Arc nu	Blason de 40	Trispot de 40
Arc Classique	Trispot de 40	Trispot de 40

Arc à Poulie

	Qualification	Duel
Toutes catégories	Trispot de 40	Trispot de 40

Déroulement du concours

2 X 18 mètres + Finales
(Rythme A-B, C-D alterné) pour la phase qualificative

Ouverture du greffe	7 h30
Début des 40 mn d'échauffement	8 h00
Début des tirs	8 h45
Début des duels	13 h30

MISES : 30€ par équipes

Conditions Sanitaires liées à la Covid 19 selon réglementation à la date de la compétition. Pass-Sanitaire obligatoire pour les + de 12 ans Masques et Gel pour tous. Les organisateurs se laissent la possibilité de modifier ou annuler le concours en fonction de l'actualité sanitaire.



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS



Licence obligatoire, tenue blanche ou de clubs exigés.
Buvette, et petite restauration sur place (en fonction des conditions sanitaires en vigueur le jour de la compétition)

INSCRIPTION INFORMATIQUE

DATE LIMITE : 13 février 2021

Suivre le lien ci-dessous :

[TEAMS2022](#)

**Ou inscription papier
DATE LIMITE : 13/02/2021**

Nom de l'équipe	Club	Nom des archers	N° Licence	Catégorie	Arme	Mise

TOTAL €

Le paiement pourra se faire soit en chèque soit par virement

IBAN CLUB : FR76 1027 8041 3000 0260 2654 531

Inscription papier à retourner à :

J.P. BORRONI

29bis chemin de Rouves

54380 DIEULOUARD - Tél : 03 83 23 52 60 ou 07 82 03 50 29

jeanp.borroni@gmail.com

Pour l'hébergement voir le site OFFICE DU TOURISME PONT A MOUSSON



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

Règlement T€AMS

Le club des archers mussipontains organise le 20 février 2022 un concours international en salle par équipes composées de 3 archers de même arme mais pas obligatoirement de même sexe, ni du même club.

- Une équipe nationale ou représentant un CD ou une province sera considérée comme équipe de club.
- Seules les seize premières équipes des catégories arc classique et arc poulie participeront aux duels de l'après-midi. (Equipe 1 à 16 en fonction du classement)
- Seules les huit premières équipes des catégories jeunes et arc nu seront sélectionnées pour les duels de l'après-midi.
- Les finales pour la médaille d'or se dérouleront en arène

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre d'inscription sur les formulaires d'inscriptions informatiques, puis les inscriptions papier seront prises en compte. Un club peut présenter plusieurs équipes dans une même catégorie. Chaque équipe peut choisir un nom différent de celui de son club.

Un club pourra inscrire autant d'équipes qu'il souhaite dans chacune des catégories ci-dessous.

- Scratch équipe classique (Cadet à senior 3)
- Scratch équipe poulie (Cadet à senior 3)
- Scratch jeune classique (poussins à minimes).
- Scratch mixte arc nu (Cadet à senior 3)

Pour tout renseignement vous pouvez me contacter par téléphone ou par mail.

J.P. BORRONI

29bis chemin de Rouves

54380 DIEULOUARD - Tél : 03 83 23 52 60 ou 07 82 03 50 29

jeanp.borroni@gmail.com

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392
Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798
Siège social : Centre des **sports** avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON
Tél : 03 83 23 52 60 – 07 82 03 50 29 - contact@campam54.com

